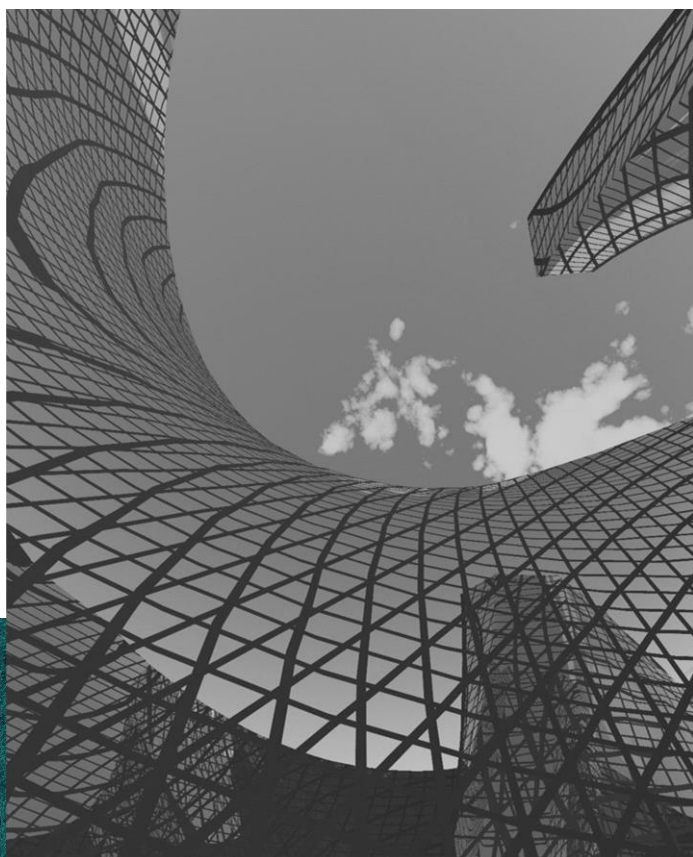


2022

Rapport de gestion ESG



TALENCE
GESTION



Table des matières

Préambule	2
I. Notre société de gestion et notre démarche ISR	2
1) Historique de la démarche d'investisseur responsable	2
2) Nos fonds ISR	4
II. Performance ESG des fonds ISR	6
1) Analyse des performances ESG de Talence Epargne Utile	6
2) Analyse des performances ESG de Talence Humpact Emploi France	6
III. Suivi et analyse des indicateurs d'impacts	8
1) Talence Epargne Utile	8
2) Talence Humpact Emploi France	11
IV. Synthèse des démarches d'engagement	13
1) Suivi et traitement des controverses	13
2) Dialogue régulier	16
3) Dialogue ciblé avec les entreprises	17
4) Engagement collaboratif	19
5) Finance for Tomorrow	20
V. Synthèse de l'exercice de droits de vote en 2021	21
1) Politique de vote	21
2) Le périmètre de vote de Talence Gestion, en chiffres	21
3) Distribution des votes exprimés	22
4) Répartition de l'ensemble des votes	22
VI. Gestion des conflits d'intérêts	22
VII. Communication autour de la politique d'engagement	23



Préambule

Talence Gestion, société de gestion agréée par l'AMF, entrepreneuriale et indépendante fondée en 2010, a pour vocation de bâtir une stratégie d'investissement au service des projets de ses clients avec un accompagnement sur-mesure à l'opposé de la tendance à l'industrialisation des métiers de la finance. Cette mission est assurée par une équipe d'experts passionnés par leur métier, constituée de 14 gérants et d'un pôle d'Ingénierie Patrimoniale et Fiscale.

Solide et agile, Talence Gestion bénéficie des atouts d'une entreprise à taille humaine proche de ses clients (réactivité, proximité et flexibilité) tout en leur donnant accès à une large offre de placements et de services digne d'un grand groupe.

La gestion de conviction de l'équipe de Gestion Collective se base sur des rencontres fréquentes avec le management et une analyse fondamentale approfondie des sociétés. En tant qu'experts des petites et moyennes valeurs de la zone euro, les gérants de l'équipe de Gestion Collective mettent en œuvre une gestion active de conviction « Stock-picking » basée sur la connaissance approfondie des marchés financiers, une analyse fondamentale rigoureuse et un dialogue régulier avec le management des entreprises dans lesquelles ils sont investis.

Signataire des PRI (Principles for Responsible Investment), Talence Gestion agit en tant qu'Investisseur Responsable porté par la conviction que la prise en compte des enjeux de développement durable a un lien avec la pérennité des modèles économiques des entreprises. Ainsi, les gérants sont particulièrement attentifs à la stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des sociétés prévenant ou atténuant des risques.

Talence Gestion est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/05/2010 en qualité de société de gestion de portefeuille, sous le numéro GP-10000019. Elle agit en qualité de représentant des OPC dont elle est la société de gestion. Elle est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 521 659 060 et son siège social est situé au 38, avenue Hoche - 75008 - Paris. L'adresse de son site internet est : www.talencegestion.fr

I. Notre société de gestion et notre démarche ISR

1) Historique de la démarche d'investisseur responsable

La première étape de cette démarche est issue de l'ADN même de Talence Gestion. A l'image des valeurs humaines qui animent les fondateurs de la société et partagées par ses collaborateurs depuis sa création en 2010, Talence Gestion est une structure à taille humaine, agile et proche de ses clients avec une exigence permanente de satisfaction de leurs besoins. La priorité est donnée à l'approche fondamentale, bâtie autour de l'analyse financière, la rencontre régulière des entreprises et l'étude de leur gouvernance. Ainsi, le but est de donner un sens à l'épargne de nos clients en finançant le développement des sociétés cotées et tout particulièrement les petites et moyennes entreprises françaises. Dès 2015, les fondateurs ont également souhaité associer chaque collaborateur au capital de l'entreprise, une volonté d'alignement des intérêts et une preuve de confiance et d'attachement. S'appuyant ainsi sur



un collectif fort, Talence Gestion fonde son développement sur la recherche permanente de l'excellence au profit de ses clients tout en conservant son authenticité.

Talence Gestion franchit une seconde étape en 2016 avec la création du premier fonds labellisé ISR dans la catégorie des petites et moyennes sociétés françaises dites « responsables » : Talence Epargne Utile. Le processus de sélection de valeurs et de construction du portefeuille combine l'expertise reconnue de ses gérants sur cette classe d'actifs en matière d'analyse financière, et la notation extra-financière d'EthiFinance réalisée sur plus de 150 critères ESG. L'expertise ISR de Talence Gestion et le processus de gestion du fonds ont été récompensés à l'occasion des Trophées de la Finance Responsable 2020 par le magazine Investissements Conseils avec l'obtention du 1^{er} prix pour son fonds Talence Epargne Utile dans la catégorie « Actions - Petites et Moyennes Capitalisations ».

Un nouveau pas important a été franchi au cours du mois de juillet 2020 avec le lancement du fonds Talence Humpact Emploi France. Ce fonds pionnier à impact sur la thématique de l'emploi a obtenu le Label ISR en 2021 par son engagement à promouvoir les entreprises vertueuses dans leurs politiques sociales et créatrices d'emploi en France, notamment à travers les verticales jeunes, seniors et personnes en situation de handicap. Ce fonds combine la connaissance approfondie des gérants dans les grandes et moyennes valeurs françaises et le savoir-faire unique de l'agence de notation Humpact, spécialisée dans l'identification des sociétés ayant un impact positif sur l'emploi dans le pays.

Début 2021, une démarche d'investisseur responsable au sein de Talence Gestion est officialisée avec la signature des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). Les PRI ont été mis au point par un groupe international d'investisseurs institutionnels et parrainés par l'ONU, en écho à l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement. Plus de dix ans après sa création, Talence Gestion est fière d'affirmer son statut d'investisseur responsable en ratifiant ces principes à dimension internationale.

Parallèlement à cela, Talence Gestion annonce la création d'un « Comité Investisseur Responsable Interne » visant à assurer le déploiement de nos principes et de nos offres responsables, et la correcte application des processus définis.

Enfin, l'équipe de gestion a entrepris une démarche d'analyse et d'évaluation de l'ensemble de la conservation des fonds Talence Gestion au regard de critères extra-financiers via une méthode d'analyse et d'évaluation interne. Ce modèle est appelé « Méthode FED », pour Financement des Entreprises Durables. Visant à concilier performance économique et progrès ESG, l'intégration des critères extra-financiers dans le processus d'investissement sera progressivement adoptée au sein de la Gestion Collective et la Gestion Privée.



2) Nos fonds ISR

TALENCE EPARGNE UTILE

Créé en 2016, **Talence Epargne Utile** est le premier fonds créé et labélisé ISR dans l'univers des petites et moyennes entreprises françaises cotées, intégrant une analyse extra-financière réalisée en partenariat avec EthiFinance.

En plus d'être labélisé ISR dès 2016, le fonds est qualifié d'Investissement Durable, conformément à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure » ou SFDR).

Par ailleurs, le fonds a obtenu le Label « Relance » fin octobre 2020. Ce nouveau label vise à soutenir le financement des PME et ETI françaises en identifiant les fonds d'investissement qui contribuent activement à la relance de l'économie réelle. L'obtention de ce label « Relance », qui garantit ainsi aux épargnants d'être au plus près des entreprises françaises dans le contexte de la relance économique, reflète la contribution économique positive du fonds Talence Epargne Utile.

Géré par Julien Fauvel et Régis Lefort, le fonds adopte une approche « best-in-universe » et affiche un taux de sélectivité de plus de 50% chaque année, par rapport à son univers d'investissement. Ce processus qui met un filtre extra-financier en amont de l'analyse financière, est relativement précurseur. On peut ainsi parler de « Gestion active ESG », avec la dimension ESG qui intervient en amont dans le processus de sélection, pour ensuite appliquer une dimension et une analyse financière. Par ailleurs, le haut niveau d'engagement actionnarial se traduit par un dialogue constant avec les managements ou les responsables RH / RSE des émetteurs, le vote à l'ensemble des Assemblées générales, le suivi des controverses et le déclenchement d'une démarche d'engagement et/ou d'exclusion en cas de controverses graves. Enfin, depuis plus de 3 ans, 12 indicateurs d'impact sont publiés chaque année sur les volets environnemental, social, de gouvernance et en lien avec les parties prenantes.

Au sein de Talence Gestion, les équipes ont la conviction qu'une entreprise (de petite et moyenne taille) transparente et responsable dispose d'un plus grand nombre d'atouts pour créer de la richesse à moyen / long terme. La particularité de Talence Epargne Utile réside dans la recherche d'une dimension profitable pour l'ensemble des parties prenantes. En effet, la vocation d'« utilité » du fonds est alignée sur celle de l'actionnaire, de l'entreprise financée et de ses salariés ainsi que de la société civile. Cet objectif d'alignement des intérêts constitue selon Talence Gestion un pilier fort de notre vision de l'ISR. La stratégie d'investissement de ce fonds repose sur la conviction suivante : sur le long terme, les entreprises vertueuses ou engagées sur les thématiques ESG présentent un meilleur couple rendement/risque pour les investisseurs.



TALENCE HUMPACT EMPLOI FRANCE

Alors qu'en juillet 2020 la Banque de France anticipait 800 000 suppressions d'emplois sur l'année 2020 - causées par la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, les équipes de Talence Gestion ont lancé un fonds à impact pionnier sur la thématique de l'emploi en France en partenariat avec l'agence de notation extra-financière Humpact : **Talence Humpact Emploi France**.

En plus d'être labellisé ISR, le fonds est qualifié d'Investissement Durable, conformément à l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure » ou SFDR).

Géré par Julien Fauvel et Jean-François Arnaud, le fonds Talence Humpact Emploi France vise en effet un objectif double de performance et d'investissement durable. Le fonds cherche à délivrer une performance nette annualisée supérieure à l'indice CAC ESG NR (dividendes nets réinvestis) en investissant dans des entreprises françaises (grandes et moyennes capitalisations) tout en recherchant à créer des emplois en France et favoriser les entreprises qui mettent en œuvre des politiques sociales vertueuses.

Cette sélection intègre, en amont de l'analyse financière traditionnelle, la prise en compte d'un score « Emploi » basé sur l'analyse par l'agence de notation Humpact de plus de 130 critères sociétaux et l'analyse de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Avec une dimension sociale prédominante, Talence Humpact Emploi France s'inscrit dans une démarche proactive au service de l'emploi en France et favorise ainsi une politique sociale dynamique et favorable au tissu économique du pays.

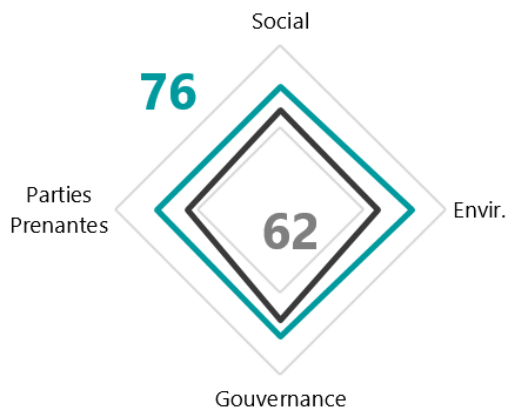
Depuis création (20 juillet 2020) jusqu'au 30 septembre 2022, l'indice de référence du fonds était CAC All Tradable NR. Le changement d'indice au profit du CAC ESG NR reflète la volonté affirmée de Talence Gestion de favoriser des investissements plus durables et plus respectueux de l'environnement, avec un périmètre de référence composé d'entreprises affichant une plus faible empreinte carbone.

L'équipe de gestion s'est engagée à obtenir une meilleure performance sur le volet Social (avec notamment une création d'emploi en France sur 3 ans supérieur à son indice de référence) ainsi que sur une plus faible intensité Carbone Scope 1 et 2 du fonds, au sein du volet Environnement. Ces engagements sont cruciaux dans le cadre du Label ISR et de l'article 9 de la réglementation SFDR.



II. Performance ESG des fonds ISR

1) Analyse des performances ESG de Talence Epargne Utile



Le fonds surperforme son indice de référence, le CAC Small & Mid NR. Le fonds est comparé à l'indice en équipondérant toutes les valeurs. Les résultats s'appuient sur la composition du fonds et de l'indice à date du 31/12/2021.

La moyenne des notes ESG des sociétés du portefeuille est de 76/100 contre 62 pour celle de son indice de référence selon le référentiel d'analyse Ethifinance défini par 4 thèmes extra-financiers.

Le fonds surperforme son indice de référence sur l'ensemble des thèmes évalués. Il affiche un score de :

- 75/100 sur le Social (contre 60/100 pour son indice)
- 79/100 sur l'Environnement (contre 59/100 pour son indice)
- 77/100 sur le Gouvernance (contre 66/100 pour son indice)
- 75/100 sur le Parties Prenantes (contre 56/100 pour son indice)

La méthode de sélection de valeurs du fonds Talence Epargne Utile reposant sur une approche « Best-in-universe », son portefeuille est ainsi composé des valeurs qui, selon notre analyse, sont les plus performantes sur les critères extra-financiers.

Le reporting mensuel du fonds est l'occasion de mettre en avant une valeur détenue en portefeuille et de signaler ses initiatives en matière d'ESG et certains critères du référentiel de notation sur lesquels elle se distingue tout particulièrement (voir Annexe).

2) Analyse des performances ESG de Talence Humpact Emploi France

Moyennes pondérées

Fonds	★ ★ ★ ★ ★
CAC ESG NR (Indice de référence)	★ ★ ★ ★ ★
CAC Mid&Small	★ ★ ★ ★ ★

Depuis création, Talence Humpact Emploi France surperforme son indice de référence d'un point de vue extra-financier.

Au 30 septembre 2022, le fonds affiche une notation « S » de 4 étoiles sur 5. Son indice de référence à compter de cette date, le CAC ESG NR (dividendes nets réinvestis) ressort avec une note de 3,5 étoiles sur 5.

Depuis création (20 juillet 2020) jusqu'au 30 septembre 2022, l'indice était le CAC All Tradable. La note « S »

historique de cet indice était de 3 étoiles sur 5.



L'analyse de notation « S » intègre désormais la comparaison avec un autre indice : le CAC Mid & Small. En effet, le fonds est investi à près de 50% sur les midcaps françaises. Ces valeurs, plus petites, n'ont pas les mêmes moyens financiers et humains pour reporter et valoriser dans leur documentation extra-financière la politique sociale mise en œuvre. Elles affichent ainsi généralement, en moyenne, des notations extra-financières inférieures. Avec une exposition importante sur ce compartiment de valeurs, la notation « S » du fonds de 4 étoiles sur 5 est ainsi à comparer également avec la note de l'indice CAC Mid & Small qui s'établit à 2,5 étoiles sur 5. Ainsi, le fonds affiche une assez large surperformance en matière de notations « S ».

Cette note signifie que le fonds est un fonds vertueux pour l'emploi en France :

- Une création d'emplois significative des sociétés dans lesquelles le fonds est investi ;
- Les emplois créés concernent tous les types de population y compris ceux avec les plus forts besoins en emploi (Jeunes, seniors, personnes en situation de handicap) ;
- Les sociétés créent un emploi de qualité, avec des politiques sociales développées ;
- Les sociétés sont transparentes et démontrent un engagement envers l'emploi en France.

Le reporting extra-financier du fonds affiche également la notation qui se base sur la méthode « FED ». Quatre thèmes sont évalués suivant ces pondérations : Social (30% de la note finale), Gouvernance (30%) Environnement (25%) et Parties Prenantes (15%).

Le fonds affiche une note FED de 62,3/100. Il surperforme sur les critères « ESG » son indice de référence qui ressort avec une note FED de 59/100.

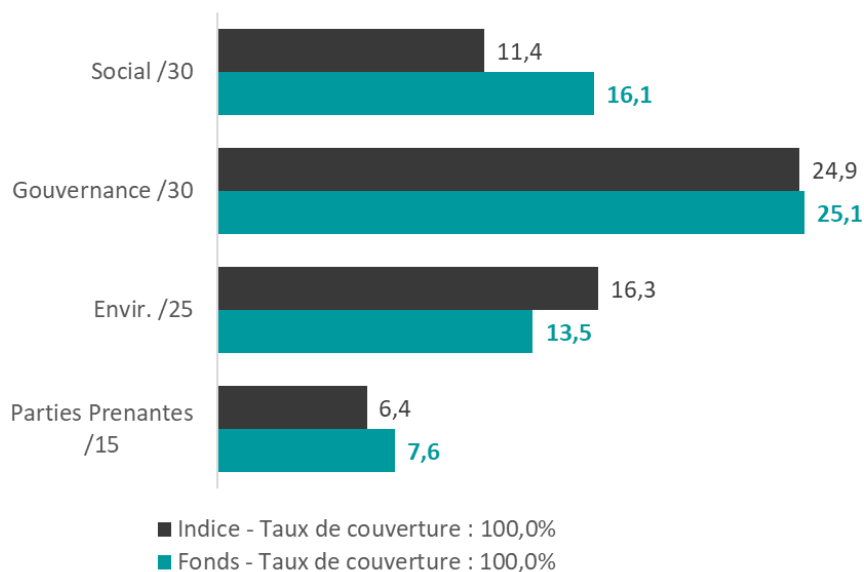
62,3

Notation « FED » du fonds
Talence Humpact Emploi France

59,0

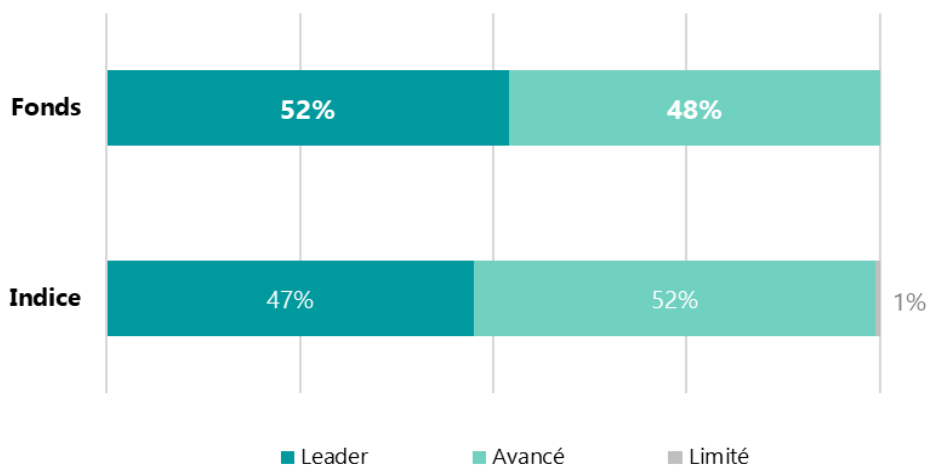
Notation « FED » de l'indice de
référence CAC 40 ESG

Graphique : Répartition des notes par thématiques extra-financières de la méthode



A partir des notations « FED », exprimées sur 100, une catégorie « FED » est attribuée pour chaque émetteur : Leader (entreprises durables et matures très avancées dans la prise en compte des enjeux extra-financiers analysés), Avancé (Entreprises ayant entrepris une démarche de développement durable volontaire dans la prise en compte ces enjeux), Limité (Entreprises en retard dans la prise en compte de ces enjeux) dont leur part est limitée à 20%.

Graphique : Répartition par catégories « FED » (% encours)



III. Suivi et analyse des indicateurs d'impacts

1) Talence Epargne Utile

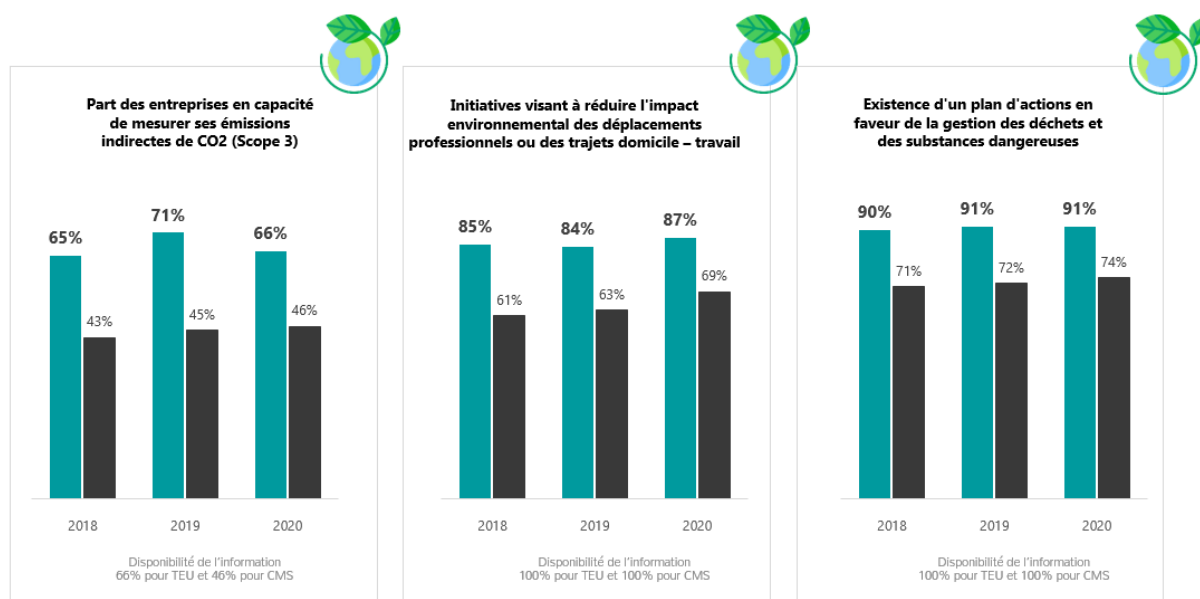
Le fonds **Talence Epargne Utile** est un fonds investi dans des PME-ETI françaises cotées s'illustrant, selon Talence Gestion, tant par leurs résultats financiers que par l'ambition de leur politique de responsabilité sociale.



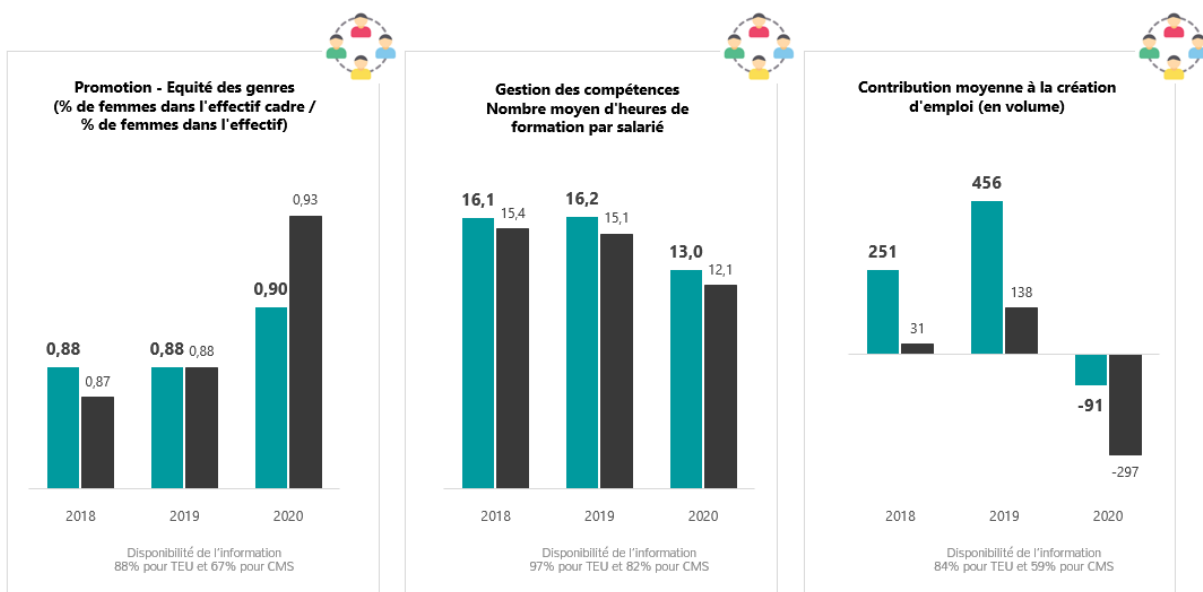
Au sein de Talence Gestion, les équipes ont la conviction qu'une entreprise (de petite et moyenne taille) transparente et responsable dispose d'un plus grand nombre d'atouts pour créer de la richesse à moyen / long terme. La particularité de Talence Epargne Utile réside dans la recherche d'une dimension profitable pour l'ensemble des parties prenantes. En effet, la vocation d'« utilité » du fonds est alignée sur celle de l'actionnaire, de l'entreprise financée et de ses salariés ainsi que de la société civile. Cet objectif d'alignement des intérêts constitue selon Talence Gestion un pilier fort de notre vision de l'ISR. La stratégie d'investissement de ce fonds repose sur la conviction suivante : sur le long terme, les entreprises vertueuses ou engagées sur les thématiques ESG présentent un meilleur couple rendement/risque pour les investisseurs.

Gaïa Research, agence indépendante de recherche ESG d'EthiFinance est spécialisée dans l'évaluation extra-financière des entreprises de taille moyenne. Grâce aux expertises combinées de Talence Gestion et d'EthiFinance, le fonds **Talence Epargne Utile** investit ainsi dans des entreprises créant de la valeur et contribuant au développement durable.

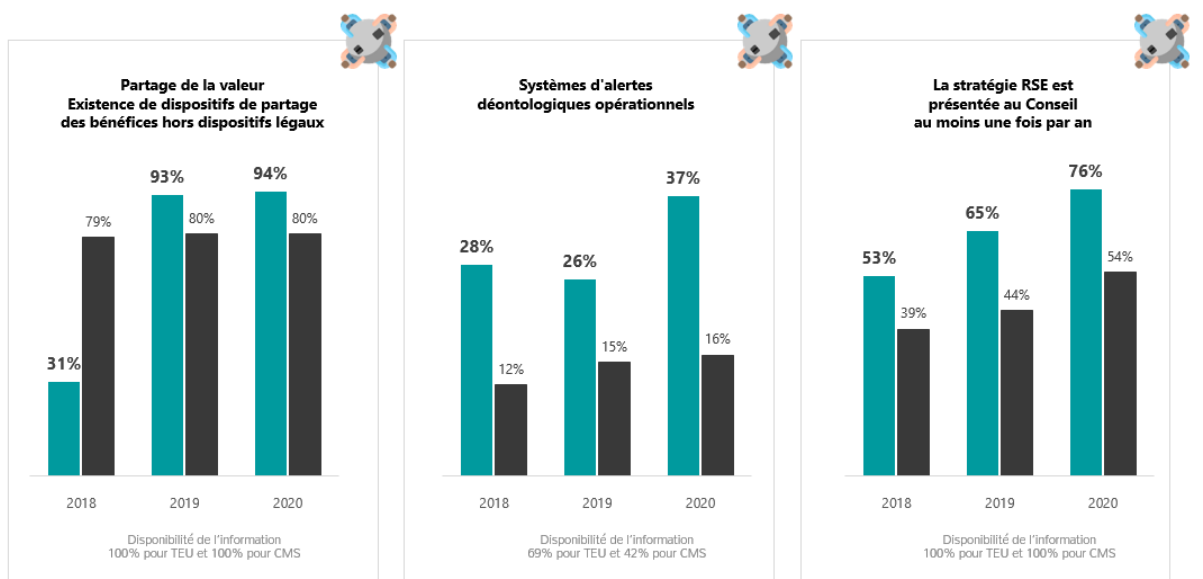
L'évaluation extra-financière relevant d'une certaine technicité, il nous est apparu important de présenter des indicateurs d'impact très concrets permettant de mesurer l'utilité des investissements du fonds ainsi que leur qualité en termes ESG et du respect des parties prenantes.



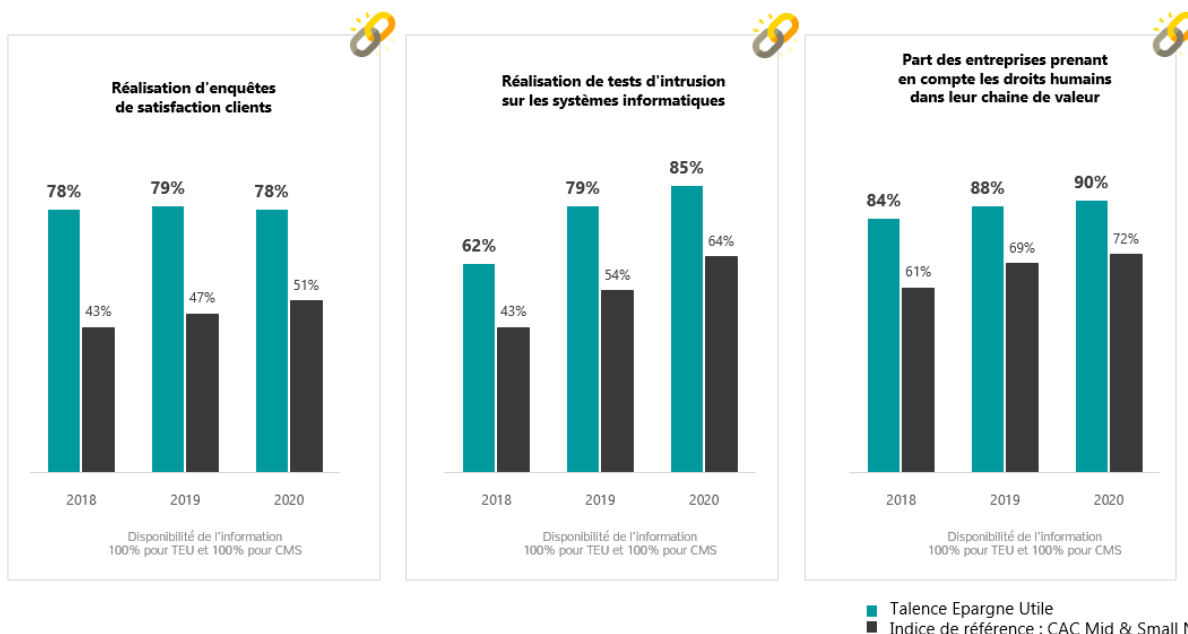
Source des données : Campagne Gaïa Rating 2021 (sur les données 2020)
Composition du PTF et indice au 31/12/2021 en équipondéré
Le scope 3 comprend toutes les autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...) Ne peut être dissocié des informations communiquées à l'oral



Source des données : Campagne Gaïa Rating 2021 (sur les données 2020)
Composition du PTF et indice au 31/12/2021 en équilibré



Source des données : Campagne Gaïa Rating 2021 (sur les données 2020)
Composition du PTF et indice au 31/12/2021 en équilibré



Source des données : Campagne Gaia Rating 2021 (sur les données 2020)
Composition du PTF et indice au 31/12/2021 en équilibré

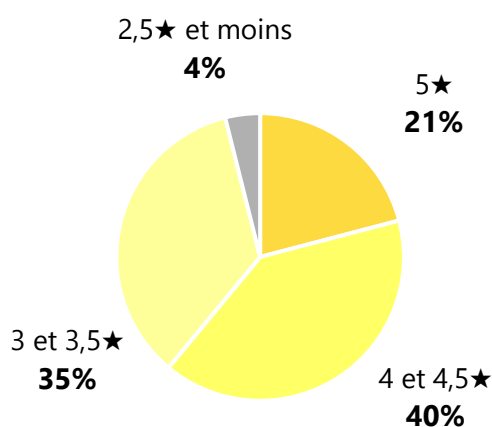
2) Talence Humpact Emploi France

La surperformance du fonds par rapport à l'indice se matérialise par des indicateurs d'impact. Ces indicateurs sont construits soit au périmètre local, soit global.

Le périmètre global signifie périmètre monde. Le périmètre local est dans la majorité des cas la France mais lorsqu'il n'est pas disponible, nous utilisons les données au niveau européen : France pour 91% des sociétés du fonds (83% pour CAC ESG), Europe pour 7% du fonds (8% pour CAC ESG).

Le fonds affiche un objectif de développement durable, celui de créer des emplois en France.

Répartition des notations « S » au sein du fonds



Il est important de noter que plus de 95% du fonds est investi dans des entreprises évaluées par le référentiel HUMPACT, affichant au moins 3 étoiles. Cette sélection exigeante est effectuée selon l'approche dite « Best-in-universe », qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de l'univers d'investissement. Plus de 20% du fonds est investi dans des entreprises qui affichent 5 étoiles sur 5. 40% du portefeuille ressort avec une notation de 4 ou 4,5 étoiles. Puis, 35% du fonds est noté entre 3 et 3,5 étoiles (des

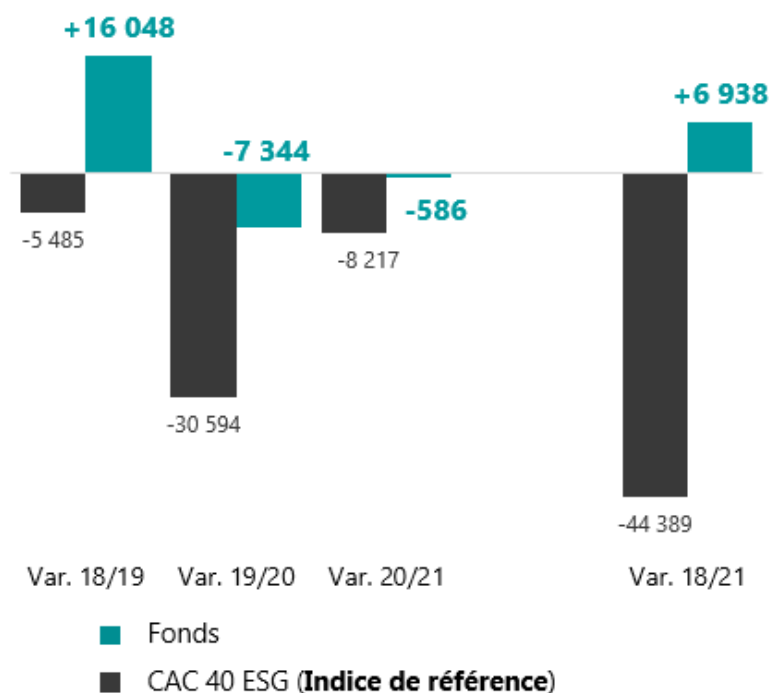
notations au-dessus de la moyenne).



Au-delà des notations « S » qui traduisent en étoiles les politiques sociales des entreprises, la surperformance du fonds par rapport à son indice de référence se matérialise également par des indicateurs d'impact comme celui de la création d'emplois en France :

- Sur 3 ans, les sociétés sélectionnées dans le fonds ont créé près de 7 000 emplois sur le territoire français contre une destruction de 44 389 emplois pour son indice de référence, le CAC ESG.
- La création d'emplois en France a été particulièrement dynamique au cours de l'année 2018/2019, où les entreprises du fonds ont créé plus de 16 000 emplois, tandis que son indice affiche une destruction de près de 5 500 emplois.
- Par ailleurs, au cours de la crise du COVID-19, entre fin 2019 et fin 2020, le fonds a démontré une solide résilience avec une destruction limitée des emplois des entreprises en portefeuille (-7 344 en France), à comparer à une destruction de l'indice de plus de 30 000 emplois en France.
- Sur l'année 2020/2021, toujours marquée par la crise du COVID-19, le fonds surperforme à nouveau son indice de référence avec une destruction de 586 emplois (contre 8 217 emplois pour son indice)

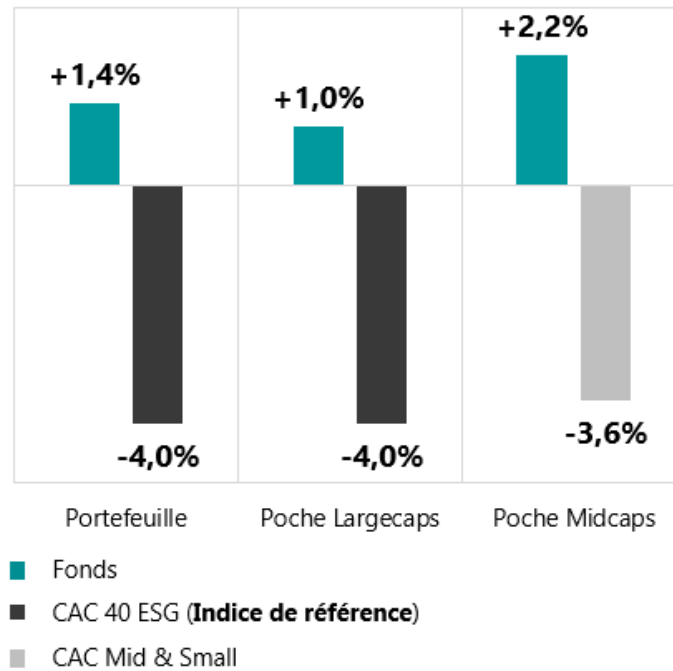
Graphique : Création ou destruction d'emplois en France du fonds et de l'indice



La variation affichée est dans la majorité des cas celle des emplois du périmètre France. Lorsque les données ne sont pas disponibles, HUMPACT utilise des données au niveau européen. Le calcul de création d'emploi en France pour 91% des sociétés du fonds (83% pour CAC ESG), Europe pour 7% du fonds (8% pour CAC ESG).

En résumé, le fonds affiche une large contribution positive à la création d'emploi en France par rapport à son indice de référence sur 3 ans et une résilience démontrée en période de contraction de l'activité.

Graphique : Variation d'emploi entre 2018 et 2021 par classe d'actifs



Cette contribution positive sur 3 ans se matérialise également lorsque les données sont analysées en relatif. L'ensemble des entreprises détenues en portefeuille affichent une variation de +1,4% d'emplois entre 2018 et 2021, tandis que l'indice de référence (le CAC 40 ESG) ressort avec une variation négative de -4%. Cette surperformance est d'autant plus importante lorsque nous analysons notre sélection de valeurs moyennes (qui affichent une capitalisation boursière de moins de 5 milliards d'euros). La variation d'emplois sur cette poche « Midcaps » s'élève à +2,2%, à comparer à l'indice des petites et moyennes capitalisations boursières (le CAC Mid & Small) qui ressort avec une variation négative de -3,6%. Ainsi cette poche affiche une surperformance de près de 6 points en termes de création d'emploi.

IV. Synthèse des démarches d'engagement

1) Suivi et traitement des controverses

Avec l'appui de ces partenaires spécialisés dans l'analyse extra-financière, Talence Gestion a mis en place un process rigoureux de détection, d'évaluation et de suivi des controverses ESG. Est qualifié de « Controverse ESG » tout événement et/ou élément de la vie de l'entreprise, qui semble, selon Talence Gestion, non-conforme aux bonnes pratiques sur un ou plusieurs aspects extra-financiers.

Notre procédure de suivi des controverses est composée de plusieurs étapes :

Identifier

Deux partenaires spécialisés dans l'analyse extra-financière des entreprises cotées travaillent en collaboration avec l'équipe de gestion pour identifier, suivre et évaluer les potentielles controverses des sociétés dans lesquelles les fonds sont investis : Ethifinance et Humpact.



Lors de chaque Comité Collégial en présence des équipes d'EthiFinance les équipes de gestion de Talence Gestion et d'analyse extra-financière de l'agence de notation en lien avec le fonds Talence Epargne Utile font le point sur les controverses identifiées sur les valeurs en portefeuille. Ces controverses sont classées en fonction de leur gravité estimée par les membres du Comité.

Pour les controverses ESG et de Parties Prenantes identifiées par l'agence EthiFinance, les niveaux sont les suivants : « Faible », « Limité », « Significatif », « Fort » et « Critique ».

Pour les controverses sociales identifiées (tels qu'un plan de sauvegarde de l'emploi ou des accusations de comportement négatif : sexisme, harcèlement, etc.) par l'agence Humpact, différents types de controverses existent : « Majeur », « Mineur ». De plus, certaines entreprises sont mises « sous-surveillance » si l'analyste identifie un évènement négatif est susceptible d'intervenir dans les prochains mois, ce qui amènerait l'équipe à passer l'entreprise sous controverse.

Evaluer et décider

En plus de la veille effectuée en interne, les partenaires de Talence Gestion communiquent les éléments relatifs aux controverses identifiées aux membres des Comité de Gestion. Ces derniers évaluent la controverse et déterminent le niveau de gravité de chacune de ces controverses.

A chacun de ces niveaux correspondent une démarche et une réponse graduelle pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la société en portefeuille.

Suivi et traitement spécifiques au fonds Talence Epargne Utile

Pour les controverses ESG et de Parties Prenantes identifiées par l'agence EthiFinance, les niveaux sont les suivants : « Faible », « Limité », « Significatif », « Fort » et « Critique ».

En cas de controverse, la société concernée est mise sous surveillance. Le titre est conservé dans le portefeuille. La controverse est suivie activement et une mise à jour est faite lors de chaque Comité, notamment afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'éléments nouveaux qui justifieraient de revoir à la hausse le niveau de gravité de cette controverse.

En cas de controverse d'un niveau « Fort » : Talence Gestion lance une procédure d'engagement. Son objectif est de pouvoir dialoguer avec l'entreprise afin d'estimer au mieux l'étendue et la pertinence des mesures correctives qu'elle met en œuvre. Les principales étapes de cette procédure sont les suivantes :

- Envoi d'une lettre d'engagement à la société en portefeuille concernée ;
- En cas d'absence de réponse sous 1 mois, le Comité décide ou non de l'envoi d'une seconde lettre, indiquant notamment à l'entreprise qu'elle risque l'exclusion ;
- En cas d'absence de réponse à la deuxième lettre et/ou dialogue sous un délai de 2 mois, le Comité statue sur le maintien ou non de la société en portefeuille. En cas d'exclusion, l'émetteur reçoit une lettre d'information lui explicitant sa sortie du fonds.



En cas de controverse d'un niveau « Critique » : le Comité acte l'exclusion de la société du portefeuille après communication d'une lettre d'information à l'entreprise.

BILAN

à fin juin 2022

Sur les entreprises détenues dans Talence Epargne Utile, au 30/06/2021 :

- Plus de 40% des entreprises en portefeuille n'ont pas fait l'objet de controverse ESG (depuis la création du fonds) ;
- 63% des controverses relevées entre 30/06/21 et 30/06/22 ont été clôturées au cours de la période. Parmi l'ensemble des controverses, 3 sociétés ont suscité des controverses non alignées au standard de l'OCDE (LDC, Korian et Fleury Michon) ;
- 4 entreprises sont sous-surveillance avec des controverses de niveau « Significatif » et 2 sociétés présentent une controverse « Forte ». Ces dernières ont fait l'objet d'une démarche approfondie d'engagement (voir la partie 2 « Dialogue ciblé » pour plus de détails sur Korian). Au sujet de LDC, le groupe est sujet à des controverses récurrentes. Au regard de cette exposition, l'équipe de gestion est particulièrement attentive sur les sujets de bien-être animal. Elle a engagé un dialogue avec le management mais également avec l'association qui diffuse des enquêtes dans les élevages de poulets du groupe. Ils ont mené pour nous une campagne visant à les inciter à respecter les normes européennes liées aux conditions d'élevage et d'abattage des animaux.

Suivi et traitement spécifiques au fonds Talence Humpact Emploi France

Pour les controverses sociales identifiées (telles qu'un plan de sauvegarde de l'emploi ou des accusations de comportement négatif : sexisme, harcèlement, etc.) par l'agence Humpact, différents types de controverses existent : « Majeur », « Mineur ». De plus, certaines entreprises sont mises « sous-surveillance » si l'analyste identifie un évènement négatif susceptible d'intervenir dans les prochains mois. L'équipe passera ainsi l'entreprise sous controverse. Depuis la création du fonds Talence Humpact Emploi France en juillet 2020, les plans sociaux sont relevés par Humpact. La méthode d'appréciation et d'intégration dans le score est la suivante pour chaque cas :



BILAN

à fin octobre 2022

Les analystes Humpact ont relevé 12 plans sociaux depuis la création du fonds parmi les entreprises détenues dans Talence Humpact Emploi France, dont :

- 8 sont terminés avec notamment une entreprise ayant totalement abandonné le plan qui était annoncé, une qui a mis en place un Accord de Performance Collective (qui pourrait permettre de finalement maintenir l'effectif) et une qui a annoncé un plan uniquement à l'étranger ;
- parmi les 12 plans, 9 sont jugés justifiés compte tenu du contexte économique ;
- et, 9 plans sont jugés « importants », représentant au moins 1% de l'effectif.

2) Dialogue régulier

Reconnus pour la qualité de leur gestion de type « Stock-picking », les gérants de l'équipe de Gestion Collective rencontrent le management de toutes les entreprises dans lesquelles ils ont investis ou envisagent d'investir, au moins une fois par an.

Ces réunions sont l'opportunité pour les gérants d'interroger la Direction de l'entreprise cotée sur sa stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et les actions mises en œuvre afin de créer de la valeur durablement et de la partager. Convaincus que les enjeux de développement durable permettent de prévenir ou d'atténuer des risques et ont donc ainsi un lien avec la pérennité des modèles économiques de ces entreprises, les gérants sont particulièrement attentifs aux informations relatives aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour l'ensemble des parties prenantes (actionnaires, management et collaborateurs, fournisseurs, clients, collectivités territoriales, etc.)

Ces échanges directs avec les équipes de Direction et en charge de la politique RSE de l'entreprise donnent aux gérants une vision précise de la prise en compte et des moyens mis en œuvre par l'entreprise vis-à-vis des enjeux ESG.

BILAN

à fin juin 2022

Au cours des 12 derniers mois, l'équipe de Gestion Collective a pu échanger et faire le point avec la Direction de plus de 250 entreprises à l'occasion d'environ 400 réunions investisseurs, visites de site ou one-to-one.

En synthèse au-delà des données financières et des stratégies de développement mises en œuvre, les réunions avec les entreprises rencontrées au cours de l'année ont permis à l'équipe de gestion d'évoquer leurs enjeux de développement durable. Plus



particulièrement, l'équipe fait le point régulièrement avec le management au sujet de sa politique sociale en place et les dynamiques de création d'emplois éventuelles. Par ailleurs, le volet environnemental est généralement évoqué notamment lorsque l'entreprise s'est engagée auprès de l'initiative SBT (Science-Based Targets) pour optimiser son utilisation de ressources, afin de diminuer son empreinte carbone. Enfin, dans un contexte de mise en œuvre effective de la réglementation en faveur de la finance durable, la nouvelle directive européenne sur le reporting extra-financier (DPEF) et la Taxonomie ont été régulièrement développées avec les entreprises.

3) Dialogue ciblé avec les entreprises

Lors d'une réunion investisseurs ou au cours de l'année par un contact mail ou téléphonique, le gérant peut aborder des thématiques précises identifiées en amont par l'analyse extra-financière de l'équipe de Gestion Collective au travers de sa méthode d'analyse et de notation FED (pour Financement des Entreprises Durables).

Ces dialogues ciblés sont organisés lorsque l'équipe de gestion identifie une controverse ou un potentiel important d'amélioration de leur performance ESG sur un ou plusieurs critères extra-financiers.

L'équipe de gestion de Talence Epargne Utile peut ainsi interroger ou engager une entreprise en portefeuille en vue d'améliorer ses pratiques, par exemple, dans les domaines :

- environnemental, afin de réduire des impacts environnementaux défavorables ;
- social et de respect des parties prenantes, visant notamment à favoriser les intérêts des salariés de l'entreprise, l'équilibre hommes-femmes et la transparence de l'information ;
- de la gouvernance, sur des sujets d'indépendance du Conseil d'administration et les seuils réglementaires minimaux prévus par la loi ;
- des droits humains, afin que l'entreprise garantisse les principes universels relatifs aux droits de l'homme et les libertés fondamentales.

EXEMPLES DE DIALOGUES CIBLES

à fin juin 2022

Talence Epargne Utile

Parmi les dernières actions menées en matière de dialogue régulier, nous pouvons citer La Française de l'Energie, un producteur indépendant français de gaz et d'électricité qui a obtenu une note de 65/100 concernant ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Nous avons principalement abordé le rôle de ce producteur d'énergie au sein de la transition énergétique. En effet, le groupe valorise le gaz de mine dans les Hauts de France et en Belgique afin de produire de l'électricité décarbonée et de la chaleur. La capacité installée devrait être multipliée par plus de 2 fois sur l'année en cours, pour cet énergéticien fortement ancré dans les territoires. Nous avons également échangé quant



aux différentes possibilités étudiées par le groupe pour son développement en Lorraine ainsi que son étude de faisabilité en cours dans le domaine de l'hydrogène et du stockage de CO₂. Par ailleurs, nous sommes revenus sur le premier financement participatif de la société qui a levé 5,5M€ auprès de 1708 citoyens. Enfin, la méthodologie de calcul des émissions de CO₂ évitées annuellement a été abordée. Elles s'élèvent à plus d'1 million de tonnes CO₂eq avec un objectif de 6 MTCO₂eq en 2025. A titre informatif les émissions françaises représentaient environ 414 MTCO₂eq en 2019 soit moins d'un pourcent des émissions mondiales (Source EDGAR).

Au sein du secteur de l'intérim, nous avons pu nous entretenir avec le Directeur financier ainsi que le Directeur des ressources humaines du Groupe Synergie, qui affiche un haut niveau de maturité dans le domaine de la RSE. Nous avons pu revenir sur plusieurs initiatives du groupe, notamment celles qui portent sur l'insertion des jeunes et les perspectives du CDI Intérimaire (Synergie s'est engagé à recruter 10 000 jeunes en CDI en 2021) Également, nous avons fait un point sur les sujets de gouvernance avec le changement de CEO.

Dans le cadre d'une autre démarche d'engagement, nous avons fait un nouveau bilan sur le secteur des EHPAD, avec la rencontre de deux acteurs détenus dans le fonds : Korian et LNA Santé. Le secteur a été fortement perturbé par des controverses liées aux conditions de travail du personnel et à la qualité de soins, dans un contexte de vieillissement de la population et des refontes de modèles de prise en charge des soins. Les questions adressées ont porté sur trois grands domaines : le suivi et évolution des indicateurs sociaux, les conditions de travail des employés, et sa mission sociétale et ses perspectives de développement. Par ailleurs, nous avons pu évaluer le bon niveau de préparation de ces 2 acteurs quant aux règles supplémentaires de contrôles, notamment concernant la publication d'un barème de 10 indicateurs chaque année, ou le programme de formation contre la maltraitance (à titre informatif le secteur compte environ 400 000 salariés). Dans le cas de LNA Santé, nous saluons l'initiative du Groupe en matière d'actionariat salarié, qui représente désormais 10% du capital de l'entreprise, avec près de 30% de l'effectif actionnaire du groupe. Selon nous une belle manière d'aligner les intérêts et de fédérer les équipes au sein d'un secteur entaché par certaines mauvaises pratiques.

Talence Humpact Emploi France

Depuis la création du fonds, 35 démarches de dialogue réguliers et ciblées ont été démarrées ou finalisées. 8 de nos dialogues ont abouti sur des démarches d'engagements. L'ensemble des engagements ont pour vocation d'augmenter la connaissance des pratiques et des politiques en œuvre dans l'entreprise engagée.

Focus sur l'engagement du groupe VINCI

Vinci est l'un des leaders mondiaux des concessions, de l'énergie et de la construction. Le groupe compte plus de 200 000 collaborateurs, dont 50% en France. La démarche d'engagement mise en œuvre avait pour but de favoriser la transparence globale du groupe et de confirmer sa démarche en termes de création d'emplois durables.



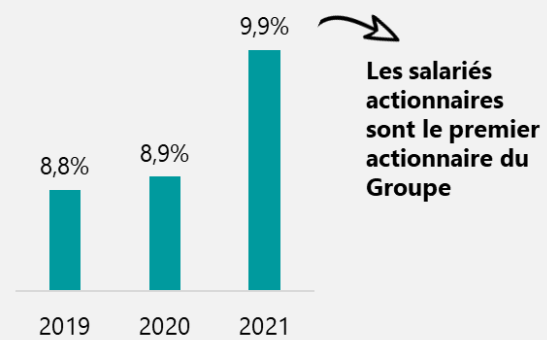
Cette démarche d'engagement a conforté notre décision d'investissement au sein de notre fonds Talence Humpact Emploi France. L'entreprise a accru sa transparence avec l'obtention de données manquantes. Le management a confirmé sa démarche volontariste d'embauche dans le pays avec des perspectives en hausse, malgré des difficultés de recrutement toujours bien présentes dans son secteur.

Enfin, l'entreprise a mis en avant de nombreuses initiatives vertueuses dans le domaine social et notamment envers les verticales « clés » :

- Sur les jeunes, avec son programme « Give me Five » qui vise à fidéliser les alternants.
- L'entreprise a mis en place un programme « Habileo » qui cherche à favoriser le recrutement et l'inclusion des PSH

Enfin, VINCI est un acteur très impliqué dans l'actionnariat salarié, avec près de 10% de son capital détenu par ses salariés. Le management a été particulièrement coopératif pour mettre en avant cette démarche qui est un levier de fidélisation et un moyen de fédérer l'ensemble de ses collaborateurs.

Evolution de la part de l'actionnariat salarié



4) Engagement collaboratif

L'engagement actionnarial collaboratif consiste à dialoguer, via des campagnes d'engagement sur des thématiques variées, avec des entreprises afin de faire progresser leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Les thématiques sont définies en fonction des priorités d'engagement définies par un groupement d'investisseurs.

Avec l'appui de son partenaire Ethifinance, l'engagement collaboratif permet de mettre l'accent sur l'amélioration des politiques et pratiques des entreprises et la diffusion de bonnes pratiques. Talence Gestion a ratifié la démarche d'engagement collectif, lancée fin 2020, sous la marque Engagement for Progress (E4P).

EXEMPLE D'ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

à fin juin 2022

Fin 2021, une campagne d'engagement collaboratif a été lancée sur le thème de la gestion des impacts environnementaux liés à l'utilisation de plastique. Pilotée par le département d'Ethifinance « Engagement for Progress » dédié aux activités de dialogue actionnarial collectif, cette campagne s'est intéressée à la transparence des entreprises sur la



thématique, c'est à dire la communication de mesures, d'indicateurs et d'objectifs liés à la consommation et la gestion de la ressource plastique, comme socle à la mise en œuvre de politiques permettant de réduire et gérer ses impacts sur l'environnement.

Cette démarche de dialogue a permis d'attirer l'attention et de sensibiliser à la thématique du plastique certains émetteurs. En effet, la gestion de ces enjeux contribue à la lutte contre le changement climatique et l'atteinte de plusieurs objectifs de développement durable : Premièrement, l'« ODD 12 - Consommation et production responsables » repose en partie sur la réduction considérable de la production de déchets. De plus, la mauvaise gestion des déchets plastiques affecte la biodiversité et les écosystèmes marins comme terrestres, impactant ainsi les « ODD 14 - Vie aquatique » et « 15 - Vie terrestre ». Enfin, la production de plastique ainsi que la gestion de sa fin de vie étant d'importants contributeurs au changement climatique, la réduction de la consommation de plastique et une meilleure gestion de la fin de vie peuvent contribuer positivement à l'« ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique ».

Au regard de notre portefeuille Talence Epargne Utile, Vetoquinol a été engagé. L'échange avec 2 personnes du management (Directeur Administratif et Financier et Responsable des Relations Investisseurs) a porté sur l'analyse des actions mises en œuvre liées à la gestion des enjeux liés au plastique. Ainsi, le Groupe a initié, dans le cadre du projet Ecopack, des travaux sur la réduction de l'empreinte environnementale liée aux emballages des produits. Une fonction d'ingénieur packaging soutient également le Groupe dans la conception, l'amélioration et le suivi de ses emballages. Ainsi, Vetoquinol a pour objectif de réduire le PVC, matière plastique parmi les plus problématiques, de ses emballages. Toutefois, les caractéristiques techniques des emballages des produits pharmaceutiques restent soumises à des normes de sécurité sanitaire, encadrant les évolutions en matière d'emballages. Enfin, le Groupe collabore au sein de son secteur et d'initiatives sur les emballages afin de prendre part aux réflexions et innovations sur la thématique.

5) Finance for Tomorrow

Par ailleurs, nous avons rejoint la coalition « InvestorForAJustTransition » portée par Finance for Tomorrow », une branche de Paris EUROPLACE. Cette coalition d'engagement autour de la transition juste a pour objectif de promouvoir une transition socialement acceptable vers des économies bas carbone.

L'équipe de Talence Gestion participera à des campagnes d'engagement menées auprès des entreprises cotées visant à les encourager à intégrer toutes les dimensions de la Transition Juste à leurs stratégies et promouvoir les bonnes pratiques.

La Transition Juste vise à minimiser les retombées sociales négatives de la transition vers des modèles économiques durables, tout en maximisant les aspects positifs d'une telle transition. En effet, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de limiter le réchauffement climatique, tous les secteurs économiques sont amenés à traverser d'importantes restructurations. Celles-ci auront des implications sociales majeures pour tous types de parties prenantes : les travailleurs, les consommateurs, les communautés locales et la société civile



dans son ensemble. Cette coalition entend ainsi rendre socialement acceptable la transition vers des économies bas-carbone.

L'engagement pourrait se faire de manière sectorielle en ciblant en priorité les secteurs les plus impactés par la transition (les transports, le bâtiment, l'énergie, la gestion de l'eau et des déchets). Des thèmes tels que la réhabilitation de sites industriels, la reconversion des travailleurs, les relations avec les communautés locales, sont communs à plusieurs secteurs et pourront servir de base de discussion avec les entreprises.

V. Synthèse de l'exercice de droits de vote en 2021

1) Politique de vote

En tant qu'investisseurs actions « responsables », la participation aux Assemblées générales est l'un des piliers de l'engagement actionnarial chez Talence Gestion.

La politique de vote et le dialogue avec les organes de directions sont étroitement liés. Retrouver notre « Politique de vote » sur notre site internet via le lien suivant : [Politique de vote - 2022](#).

2) Le périmètre de vote de Talence Gestion, en chiffres

Périmètre - Gestion Collective	Nombre de sociétés pour lesquelles Talence Gestion détient des droits de vote à exercer, selon sa politique de vote
Selon la règle de 1% du capital ou des droits de vote au 31/12/2020	1
Selon la règle de 1% du total des actifs de la Gestion Collective au 31/12/2020	12
Détenues dans le fonds ISR Talence Epargne Utile	67
Détenues dans le fonds ISR Talence Humpact Emploi France	50
Total	107

Pour l'exercice 2021, Talence Gestion a voté aux Assemblées générales de 99 sociétés françaises cotées, représentant une hausse de la participation de 24% par rapport à l'exercice précédent.

L'ensemble des votes de l'exercice représente 2327 résolutions, soit une augmentation de 28% par rapport à 2020.

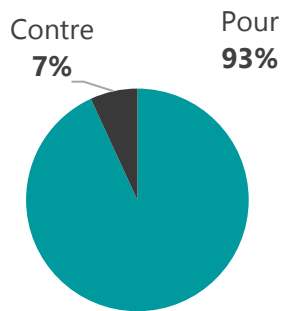
Le nombre de sociétés dans lesquelles Talence Gestion disposait de droits de votes et pour lesquelles elle aurait dû exercer ses droits sur cette période était de 107. Le taux de participation conformément à la politique de vote définie par la société de gestion ressort ainsi à 93% sur l'exercice 2021. Les résolutions non votées concernent les résolutions d'assemblée générale d'émetteurs détenus dans des fonds non ISR.



Les sociétés françaises représentaient la quasi-totalité des votes exprimés sur la période, étant donné que les deux fonds ISR Talence Epargne Utile et Talence Humpact Emploi France pour lesquels les gérants se sont engagés à voter à toutes les Assemblées générales sont des fonds investis à 100% sur des actions françaises.

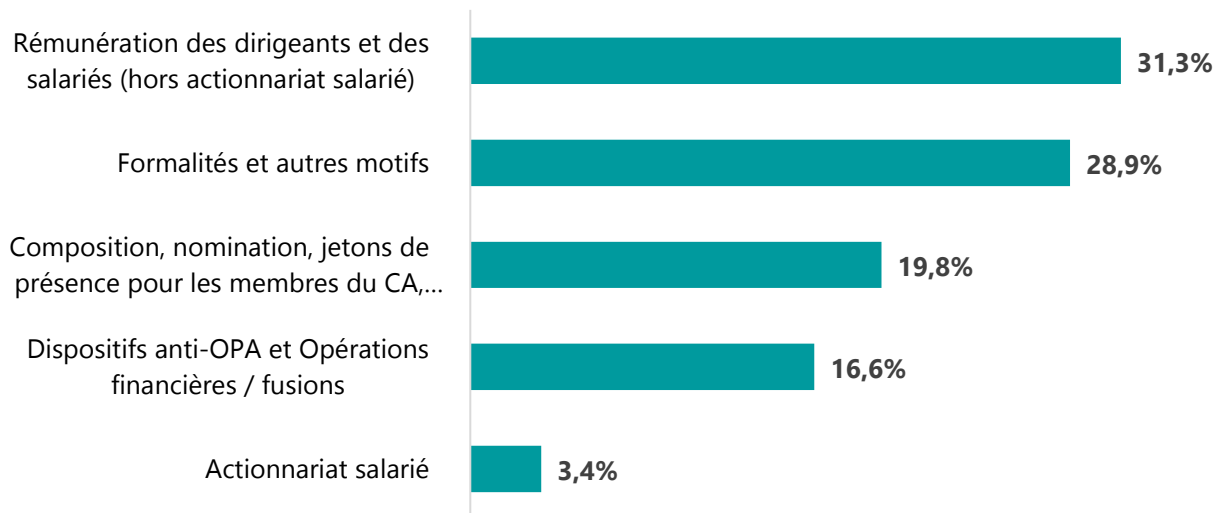
L'ensemble des votes ont été réalisés par correspondance.

3) Distribution des votes exprimés



Sur les 2327 votes exprimés, les votes en opposition ont représenté 7% des votes soit un total de 160 votes « contre ».

4) Répartition de l'ensemble des votes



Sur les 99 Assemblées générales auxquelles Talence Gestion a participé, l'équipe de gestion a voté « contre » à au moins une résolution lors de 42 Assemblées. Près de la totalité des votes « contre » exprimés porte sur les autorisations pour opérations sur capital.

VI. Gestion des conflits d'intérêts

Talence Gestion n'a pas détecté de conflit d'intérêts dans le cadre des votes réalisés. Talence Gestion est une société de gestion totalement indépendante, détenue par ses dirigeants et ses salariés, disposant de sa propre recherche ou faisant appel à de la recherche externe.

Elle n'est liée à aucun établissement financier en charge d'une activité d'intermédiation, d'une activité de recherche ou d'une autre activité financière.



VII. Communication autour de la politique d'engagement

Les rapports de gestion ESG annuels des fonds Talence Epargne Utile et Talence Humpact Emploi France détaillent les démarches d'engagement de l'exercice passé.

On y retrouve notamment des informations sur l'exercice des droits de vote des entreprises en portefeuille ainsi que la liste et le résultat des « dialogues ciblés » qui ont eu lieu avec certaines entreprises, notamment dans le cadre des controverses identifiées par le Comité de Gestion du fonds.

Par souci de transparence, les investisseurs du fonds peuvent obtenir à tout moment sur simple demande des informations sur les démarches d'engagement initiées par l'équipe de gestion depuis le lancement du fonds. Les résultats et les détails de toutes les démarches dont les résultats sont connus et ont donc été rendus publics sont disponibles à tout moment.

Avertissement

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.

Talence Gestion décline toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.

Edité par Talence Gestion - Siège social : 38 avenue Hoche, 75008 Paris.